



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION

P O L Y N E S I E F R A N Ç A I S E

N° 1188 / MEE

Le Ministre

Papeete, le 1^{er} août 2023

Lettre de rentrée 2023-2024

A l'issue d'un grand débat démocratique, la Polynésie française s'est dotée d'un nouveau gouvernement. Je suis fier d'être désormais le ministre des élèves, le ministre des parents d'élèves, le ministre des personnels de l'éducation.

La politique que je vais conduire avec vous ne fera pas table rase du passé. Elle s'appuiera sur ce qui a bien marché ces dernières années et sur la Charte de l'éducation. Ma politique éducative comportera aussi des priorités nouvelles. Cette lettre de rentrée a pour objectif de vous en présenter les grandes lignes.

Le maître mot de notre action collective doit être de faire une école pour les élèves polynésiens, adaptée à eux, une école dans laquelle ils se reconnaissent, où ils se sentent valorisés et accompagnés pour apprendre, une école qui leur ressemble et qui les rassemble. Cette ambition doit être le guide au quotidien de l'ensemble des personnels de l'éducation, qu'ils soient fonctionnaires - de l'État et du Pays – ou qu'ils soient contractuels, qu'ils soient originaires, résidents ou mis à disposition pour deux ou quatre ans.

Une méthode de travail qui repose sur l'écoute attentive du terrain, le dialogue et la concertation

Je compte sur les personnels, sur les directeurs d'école, les personnels de direction et les inspecteurs pour me faire remonter la réalité du travail dans les écoles et dans les établissements. Je me déplacerai régulièrement auprès de vous et ma porte sera toujours ouverte.

Je serai en particulier attentif au bien être des élèves et des personnels de l'éducation, donc au climat scolaire et au bien-être au travail.

S'agissant du bien-être des personnels, j'entends veiller à réduire les sollicitations descendantes vis à vis du terrain pour recentrer réellement le travail des enseignants et des personnels d'encadrement sur le cœur du métier, à savoir la classe.

Le dialogue avec l'État et plus précisément le vice-rectorat de la Polynésie française se poursuivra dans le respect de nos compétences respectives. Je m'attacherai à ce que mon ministère et le vice-rectorat continuent à collaborer au fonctionnement du système éducatif de la Polynésie française et à son développement.

Je souhaite aussi répondre à la demande du Président Moetai Brotherson pour mettre en place un fonctionnement par les indicateurs avec un tableau de bord de suivi d'activités de l'éducation.

Les grands axes de la politique éducative de la Polynésie française pour le bien-être des élèves, les apprentissages et la persévérance scolaires

Développer le sentiment d'appartenance des élèves à leur école et leur établissement afin de les encourager à mieux apprendre

Pour le bien-être des élèves, je demande aux directeurs d'école et aux chefs d'établissement de mettre en place un temps d'intégration lors de la rentrée des classes. Lorsque cela s'avère possible, associer les parents à l'accueil de rentrée est très important pour créer le lien de confiance indispensable. J'invite les directeurs d'école et chefs d'établissement à prévoir des moments fédérateurs à la veille des vacances qui, on le sait, favorisent le sentiment d'appartenance et de communauté éducative, et contribuent à créer un climat scolaire apaisé. Je demande aussi aux chefs d'établissement et à leurs équipes de vie scolaire de préparer un protocole d'accueil des élèves venant des îles et de réserver un accueil très particulier aux élèves intégrant un internat pour la première fois.

Pour que l'élève apprenne bien, il doit se sentir reconnu. Il doit développer un sentiment d'appartenance à son école et à son établissement qui doivent donc le respecter et lui ressembler.

Je donne donc pour mission à tous les personnels d'œuvrer à ce que les élèves et les parents d'élèves se reconnaissent dans notre École qui doit être leur École polynésienne.

Pour cela, l'enseignement des langues, de la culture, de l'histoire et de la géographie polynésiennes a un rôle majeur à jouer. L'objectif affiché du président du pays et de moi-même est de mettre en place, à terme, des écoles immersives. Pour mener à bien ce projet ambitieux, j'ai constitué un groupe ou une *task force* auprès de moi. Elle est constituée de cinq personnes expertes dans leurs domaines respectifs et qui seront chargées du dossier des langues et des cultures régionales et plus particulièrement du dispositif des écoles immersives. Les actions seront développées sur le terrain en coordination avec l'inspecteur du premier degré et l'inspecteur du second degré chargés des langues régionales. Si une grande partie de la population polynésienne est en contact avec une (ou plusieurs) langue(s) polynésiennes, celles-ci sont de moins en moins pratiquées en famille. Le rôle de l'école doit être majeur dans la décennie à venir car elle concourt à la préservation et à la transmission de notre patrimoine linguistique et culturelle. L'objectif est d'améliorer la connaissance de nos langues et culture polynésiennes, et d'encourager leur pratique au quotidien. Leur enseignement renforce l'estime de soi et, en gestion coordonnée avec celui du français, il contribue pleinement au développement langagier, affectif et intellectuel des élèves. En effet, les sciences cognitives le montrent, l'enseignement bilingue ou plurilingue exerce des effets positifs sur l'ensemble des apprentissages des élèves et il participe à la consolidation d'une compétence langagière globale. Par ses contenus et les moyens qu'il met en œuvre, il permet la formation de l'individu et du citoyen en favorisant l'ouverture à l'autre. Les expérimentations menées en faveur de la promotion des langues régionales, les retours d'expériences des écoles bilingues à parité horaire, les apports de la recherche seront des appuis pour atteindre nos objectifs. A cet effet, des enquêtes simples seront menées pour identifier les leviers et les difficultés rencontrés par le terrain.

J'attends des personnels de l'éducation qu'ils participent à créer un écosystème favorable à l'apprentissage des langues régionales qui doit être au cœur des réflexions lors des concertations des équipes pédagogiques, notamment dans le cadre du continuum école-collège et collège-lycée. En classe et hors la classe, les situations favorisant les interactions avec nos élèves constituent des temps forts à privilégier. Par ailleurs, je veux rapidement favoriser le chant et plus particulièrement les *hīmene tumu* que l'on intégrera dans les projets d'école et d'établissement. À l'image du *heiva Taure'a* dans le second degré, nous devons être en mesure de faire chanter nos chants traditionnels à l'ensemble des élèves de la Polynésie de la section des grands de maternelle à la terminale voire au-delà. Une rencontre autour des *hīmene tumu* sera organisée pour réunir les classes engagées dans cette dynamique.

L'enseignement optionnel de notre art oratoire, *ōrero*, ouvrira en classe de seconde au lycée du Diadème *Te Tara o Mai'ao* de Pirae et sera évalué dans le cadre du baccalauréat en 2026.

Je travaillerai durant cette année scolaire avec les inspecteurs du premier et du second degré, et les formateurs pour que nos programmes scolaires prennent plus en compte l'histoire, la géographie, la culture et l'identité polynésiennes, et l'enseignement du fait nucléaire. En particulier, je souhaite que l'enseignement de l'histoire et de la géographie intègre davantage celles de la Polynésie des migrations jusqu'à aujourd'hui en passant par le fait colonial. Des nouvelles ressources pédagogiques vont être produites ainsi qu'un accompagnement des professeurs. A l'image du prestigieux concours national sur la résistance et la déportation, je vais lancer un concours sur la connaissance de l'histoire, de la géographie et de la culture de la Polynésie.

J'encourage tous les enseignants à se saisir des merveilleuses ressources qu'offre le musée de Tahiti et des Iles – *Te fare Iamanaha* pour le faire connaître à nos élèves. Un chargé de mission au sein de la DGEE les aidera.

La connaissance de nos langues et de notre patrimoine nous rendra plus forts pour nous ouvrir à l'International. J'encourage à l'usage du *e-twinning* et des outils comme la plateforme « Kia ora na » pour ouvrir l'élève au monde qui l'entoure et pour promouvoir nos langues et notre culture polynésiennes. Je veux permettre au plus grand nombre d'enrichir sa formation vers l'Europe, l'Asie, les Amériques ainsi que vers les pays de l'aire Pacifique. J'encourage à la passation des certifications Cervantes et Cambridge.

Recentrer les missions de l'École sur les apprentissages des élèves

L'élève polynésien d'aujourd'hui et le citoyen polynésien de demain doivent être ancrés dans leur culture mais aussi ouverts au monde. Pour cela, ils doivent être maîtres des fondamentaux de l'École.

Les plans de formation des enseignants du premier degré, plan mathématiques et plan français, sont maintenus dans une perspective de formation de proximité et de formation par les pairs.

Le ministère de l'éducation nationale met en place des réformes à la rentrée 2023 au collège et au lycée professionnel ainsi qu'une revalorisation financière du métier d'enseignant. J'ai décidé de les appliquer en Polynésie française afin qu'elles contribuent à répondre aux besoins de notre système éducatif.

Dans chaque classe de sixième, une heure de soutien et d'approfondissement en français et en mathématiques sera inscrite dans l'emploi du temps des élèves. Toujours à l'emploi du temps des élèves de sixième, des plages horaires pour faire ses devoirs au collège seront inscrites.

Pour que les élèves se préparent à la rentrée après les longues périodes de vacances, des stages de réussite seront organisés avant la reprise de janvier 2024 et avant la rentrée scolaire d'août 2024.

Dans le second degré, la priorité sera donnée au remplacement de courte durée. Chaque professeur volontaire pourra être rémunéré dans le cadre du Pacte pour effectuer 18 heures de remplacement dans sa discipline.

Affirmer le rôle de l'enseignement préprofessionnel et professionnel

Beaucoup de nos élèves choisissent la voie préprofessionnelle et la voie professionnelle dans nos centres de jeunes adolescents (CJA), dans nos centres d'éducation aux technologies appropriées au Développement (CETAD), nos lycées professionnels.

Je dis ma confiance dans la voie de formation originale qu'est le CJA. Je confirme que la classe d'entrée au CJA est la classe de 5ème. Afin de permettre un meilleur suivi des élèves et de leurs allers et retours entre leur collège d'origine et le centre, je souhaite que les élèves de 5ème,

lorsqu'ils seront affectés en CJA, gardent un lien avec leur collège d'origine. Le CJA dans lequel l'élève est effectivement scolarisé est son établissement principal dans lequel il doit être inscrit. Mais l'élève restera aussi dans la base élève de son collège d'origine avec le statut d'« inscrit inactif», ce qui lui permettra de ne pas être exclu des bourses ou fonds sociaux et de bénéficier des conseils du psychologue de l'éducation de la spécialité « éducation, développement et conseil en orientation scolaire et professionnelle » pour son orientation.

J'ai décidé aussi de m'appuyer sur le Pacte pour que les professeurs de lycée professionnel puissent mieux répondre aux besoins de nos lycéens qui sont très nombreux à choisir cette voie mais qui n'y réussissent pas encore aussi bien que leurs camarades des séries générales et technologiques. Pour que le lycée professionnel et les CETAD forment toujours mieux notre jeunesse et pour que celle-ci puisse s'insérer vite dans le monde économique, je souhaite que la carte des formations soit toujours en mouvement. Je suis en particulier favorable au développement des formations à CAP+1 et à BAC+1 pour augmenter le niveau de formation de nos élèves et aux formations complémentaires d'initiative locale (FCIL) en lien avec les branches et les entreprises. Je souhaite aussi développer les formations à l'entrepreneuriat afin d'encourager nos jeunes à développer leur entreprise, ce qui contribuera au développement de notre économie locale et au rayonnement de notre pays à l'international.

Les périodes de formation en milieu professionnel (PFMP) sont importantes dans la formation de nos futurs diplômés. Je demande aux proviseurs de lycée professionnel de ne pas concentrer les stages et PFMP des élèves en décembre puis en juin, mais de les répartir dans l'année. Je formule la même demande auprès des principaux de collège pour les semaines d'observation des classes de 3ème.

Dans plusieurs pays, l'apprentissage est une modalité efficace de formation des jeunes, d'acquisition de savoir-faire et d'insertion professionnelle. L'apprentissage doit trouver sa place dans notre système éducatif polynésien. Il serait un formidable levier de réussite pour nos élèves et nos jeunes qui souhaitent poursuivre des études ainsi que s'assumer financièrement. De plus, le contrat d'apprentissage pourrait être un outil au service de la persévérance scolaire et contre le risque de sortie du système scolaire sans qualification. Je souhaite qu'en prenant appui sur les expérimentations déjà menées dans le domaine de l'hôtellerie-restauration, nous fassions évoluer le dispositif de l'apprentissage en Polynésie et que nous construisions, avec le monde économique, une carte des formations par apprentissage. Celle-ci participerait à l'atteinte des objectifs du schéma directeur des formations qui sont d'amener 100% d'une classe d'âge à un diplôme, d'élever le niveau de qualification, de faciliter l'insertion professionnelle des élèves et des étudiants.

Autre ambition pour l'enseignement professionnel, je souhaite que le projet de création d'un campus des métiers de la mer aboutisse. Il permettra de mettre en réseau tous les acteurs de la formation aux nombreux métiers de la mer (pêche et transformation, aquaculture, maintenance, animation touristique, plongée...) et aux brevets ou certificats. Il facilitera la formation de tous ceux qui veulent travailler ou qui travaillent déjà dans les métiers de la mer : élèves, étudiants, stagiaires de la formation continue, demandeurs d'emplois, apprentis. Les niveaux de qualification devront être nombreux : certificat d'aptitude professionnelle, baccalauréat technologique, baccalauréats professionnels, mentions complémentaires, brevets, certificats, licences professionnelles. Il facilitera ainsi les parcours de qualification ascendants et tout au long de la vie.

Favoriser la persévérance à l'École

En Polynésie, à la rentrée 2023, la MLDS (mission de lutte contre le décrochage scolaire) se transforme en MPS (mission pour la persévérance scolaire). De leur côté, les GPDS des établissements se transforment en GPS (groupe de persévérance scolaire).

Au-delà du seul changement de nom, la Polynésie française veut montrer sa volonté et son ambition de mettre en place une véritable politique éducative systémique en faveur de la persévérance scolaire : pratiques pédagogiques accrocheuses, qualité de la relation enseignants-élèves, pratiques d'évaluation encourageantes, attention au climat scolaire et à la parole de l'élève, lieux et temps d'écoute, bien-être des élèves dans les établissements, pratiques des langues et des arts polynésiens, offre de formation de proximité et en lien avec les possibilités d'insertion.

Afin d'agir vite, les chefs d'établissement sont fortement incités à se servir des questionnaires COLCAM et LYCAM afin de repérer au plus vite les décrocheurs potentiels et mettre en place un soutien adapté.

Parce que l'accrochage scolaire doit démarrer dans la classe, parce que chaque enseignant a un rôle à jouer pour donner confiance et encourager ses élèves à travailler, un travail va être fait en lien avec l'inspection générale de l'éducation, du sport et de la recherche pour produire une affiche sur les gestes pédagogiques générateurs de bien-être/mal-être : accueil des élèves, passation d'une consigne, feedback/comportement perturbateur, feedback/erreur, présentation et exploitation d'une évaluation, feedback/réclamation d'un élève).

Construire le citoyen d'aujourd'hui et de demain

A l'heure des réseaux sociaux, du cyber harcèlement, souvent invisible pour les adultes mais source de grande souffrance pour les élèves, particulièrement pour les plus jeunes de primaire et de collège, particulièrement aussi pour les filles, la prévention et la lutte contre le harcèlement sont des priorités majeures. Je demande à chaque directeur d'école et à chaque chef d'établissement d'organiser dans les jours suivant la rentrée une heure de sensibilisation sur la thématique « harcèlement et réseaux sociaux » pour chaque classe. La participation au concours Non au harcèlement (NAH) pour les collégiens et lycées et au concours Mascotte pour les plus jeunes doit être fortement encouragée ainsi que la formation des élèves délégués. Le dispositif « Ambassadeurs contre le harcèlement » sera à développer pour accompagner la mise en œuvre des protocoles de circonscriptions et d'établissements. Le numéro de signalement des faits de harcèlement, le 40 46 29 29, l'adresse stopharcelement@education.pf et le *messenger* « STOP harcèlement Pf » doivent être affichés dans tous les lieux fréquentés par les élèves, y compris dans les salles de classe, au réfectoire et à la vie scolaire. Un vade-mecum de prise en charge de l'enfant en danger va être diffusé. L'attention de tous les personnels d'éducation et enseignants est attirée sur le respect de l'interdiction de l'utilisation des téléphones portables en collège. En cas de survenue d'un fait de harcèlement, la tenue d'un journal des signalements et des actions engagées est obligatoire pour la traçabilité des signalements, de leur traitement et des mesures de sanction et de suivi.

Au service d'un climat scolaire apaisé, je souhaite encourager le recours à la communication entre pairs, à la communication non violente, à la médiation entre pairs.

Un travail spécifique sur l'altérité en mettant l'accent sur le respect de l'autre dans sa différence, l'égalité fille-garçon, le respect du handicap, l'éducation contre le racisme, la grossophobie et l'homophobie devront figurer dans tous les règlements intérieurs tant dans les écoles et CJA que dans les établissements du second degré.

Pour que chaque élève puisse avoir toute sa place au sein de l'École et puisse réussir dans les apprentissages, nous devons mieux accueillir et accompagner les élèves porteurs de handicap. Pour cela le nombre des agents d'éducation pour élèves en situation de handicap (AEESH) va continuer à augmenter.

Les élèves le disent très souvent, ils ont besoin de lieux de parole et d'écoute bien identifiés dans tous leurs établissements. Je compte sur les chefs d'établissement et les conseillers principaux d'éducation pour les mettre en place. Ils attendent aussi des adultes la prise en considération et la valorisation de leur parole et de leurs initiatives. Le plan d'ouverture d'espaces d'écoute « Margaret's place » se poursuit. Un nouvel espace est créé au lycée de Bora Bora.

La prochaine réécriture de l'arrêté 732 qui réglemente l'organisation des établissements du second degré rendra obligatoire les conseils de la vie collégienne (CVC) et les conseils de la vie lycéenne (CVL). Je souhaite que les CVC et CVL soient des lieux de réflexion et d'initiative collégienne et lycéenne.

Reconnaitre le rôle éducatif de la famille et renforcer sa place au sein de l'École

L'École ne peut plus mettre à distance les parents comme elle l'a fait pendant longtemps et comme c'est encore parfois le réflexe. L'école polynésienne ne peut pas faire l'impasse sur le partenariat prioritaire avec les parents afin d'entretenir des relations de confiance avec l'école. Des temps et des espaces dédiés doivent permettre une communication efficace avec eux. Ma feuille de route en matière de coéducation est de rendre effectifs les droits d'information et d'expression des parents, d'encourager la participation des parents à la vie de l'école et de l'établissement, de construire une véritable coopération entre les parents et l'école.

Promouvoir une politique de santé et une politique sportive

Les élèves doivent être bien pour bien apprendre. Ils ont besoin de bien dormir, bien manger, faire un usage modéré des écrans... Pour populariser ces gestes du quotidien, la DGEE diffusera dans chaque école et chaque établissement une affiche dite « 'Oa'oa ».

La pratique sportive et la dynamique Génération 2024 doivent se poursuivre, en particulier par la mise en œuvre des dispositifs 30 minutes d'activités physiques quotidiennes à l'école, deux heures de sport en plus par semaine au collège et les sections sportives.

La Polynésie française est engagée dans la mise en œuvre des 17 objectifs de développement durable (ODD). Ces ODD sont un outil pour encourager les pratiques favorables à la santé (alimentation, sport), pour lutter contre les conduites addictives, pour lutter contre les discriminations, pour développer les pratiques citoyennes, pour promouvoir l'égalité filles-garçons, pour développer l'égalité des chances, pour veiller à l'accessibilité des bâtiments scolaires.

Éduquer au développement durable

En lien avec le vice-rectorat, mon ministère travaillera à l'intégration de ces ODD dans les programmes de l'école polynésienne, dans le tableau de bord des écoles et établissements. Je souhaite qu'ils soient des leviers pour que chaque discipline et chaque enseignement transdisciplinaires (comme l'éducation à la santé, l'EMI, l'EAC), chaque acteur de la communauté scolaire contribue à la formation d'un élève informé, conscient, responsable, engagé.

Je donne l'objectif que 100% des écoles et des établissements scolaires de la Polynésie française entrent dans une démarche globale de développement durable dans une échéance de trois ans.

Afin de les encourager, un outil d'auto-positionnement sera proposé pour établir un état des lieux et de convenir d'une vision commune. Le label E3D – École/Établissement en démarche de développement durable – permettra de reconnaître la mobilisation coordonnée et cohérente de l'école ou de l'établissement dans des projets collaboratifs. Les labellisations existantes - « école en santé », « AME », « éco-école » ... sont compatibles avec le label E3D.

Dans les écoles et établissements volontaires, j'invite à la mise en place de « butte auto-fertiles pédagogiques et partagées » en partenariat avec Fare Rata. Reprenant les principes des fosses de culture traditionnelles, les *maite*, ce type de permaculture est particulièrement adapté au contexte de nos îles.

Compter sur la mobilisation des personnels de l'éducation et sur l'innovation

Parce que les adultes dans nos écoles et établissements doivent agir en permanence comme des éducateurs, parce qu'ils sont en responsabilité d'enfants ou d'adolescents en formation, j'attends un comportement éthique et déontologique de tous les personnels. Je serai en soutien de tous ceux qui seront engagés au service de notre jeunesse polynésienne. Ils me trouveront toujours à leurs côtés.

Pour accompagner la mobilisation de ses personnels, la Polynésie française a fait le choix de mettre en place les nouvelles missions des personnels financées dans le cadre du Pacte porté par le ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse. 1,5 milliards de francs seront ainsi mobilisés pour rémunérer de nouvelles missions au service de nos élèves : le remplacement, l'accompagnement et le soutien renforcé aux élèves, la prise en charge d'élèves en voie de décrochage, l'appui à la prise en charge des élèves à besoins particuliers, les devoirs faits au collège, les stages de réussite, la découverte des métiers et des filières.

Mon ministère a pour ambition d'offrir une formation continue plus adaptée à nos spécificités et qui réponde aux besoins de tous les acteurs de l'éducation afin de consolider son système éducatif en faveur de l'épanouissement et la réussite des élèves. Le plan annuel de formation continue s'adresse ainsi à tous les personnels de l'éducation du territoire, quels que soient leur statut et leurs fonctions. L'offre de formation est diverse et variée afin que chacun des métiers de l'éducation puisse s'inscrire dans un parcours de formation professionnel adapté. Il s'appuie sur un recueil des besoins individuels et collectifs.

En matière de formation, j'attends aussi des personnels de l'éducation qu'ils apportent leurs compétences à notre population et à nos salariés qui ont besoin de formation. Je les invite donc à intervenir dans les formations organisées par le GREPFOC.

Dans le premier degré, j'ai décidé de reporter la mise en œuvre des nouvelles obligations règlementaires de service des enseignants dans l'attente de la réponse du Conseil d'État et des nouveaux rythmes scolaires. Je mènerai une concertation approfondie avec les partenaires de l'école et plus particulièrement les communes et les sociétés de transports scolaires pour des rythmes à la fois favorables aux apprentissages des élèves, conformes aux moyens des communes et des attentes des parents.

Je compte sur les personnels de l'éducation pour mettre en œuvre des projets pédagogiques et éducatifs innovants de nature à améliorer la persévérance scolaire, le bien-être et la réussite des élèves. Les expérimentations déjà bien connues car mises en place depuis plusieurs années comme la « nouvelle gouvernance », le « cycle 3 à l'école », les AME (les aires marines éducatives), l'enseignement bilingue à parité horaire sont poursuivies. L'enseignement bilingue français-anglais est expérimenté dans les écoles de Punaauia et de Bora Bora. Leurs effets seront évalués afin de décider de la suite à leur donner. Le département de la formation continue et de l'innovation de la DGEE lancera un appel et un accompagnement à l'innovation dans les premières semaines de l'année scolaire pour faire émerger d'autres idées neuves. Les modalités de validation des innovations éligibles au Pacte seront précisées. La DGEE se dotera d'une salle de formation avec un mobilier scolaire modulable permettant aux enseignants volontaires de venir y expérimenter les nouveaux espaces d'apprentissage et de nouvelles pratiques d'enseignement.

La rentrée 2023 voit le lancement de notre nouvel environnement numérique de travail (ENT) dont le nom est *Natitahi* pour le premier degré et *Natirua* pour le second degré. La phase 1 du déploiement de l'ENT concerne les écoles, CJA, collèges et lycées des communes de Paea, Pajara, Teva I Uta, Papeete et Pirae sur l'île de Tahiti, de la commune de Nuku Hiva aux Marquises, des communes de Hao et Amanu aux Tuamotu.

Engager un plan “Marshall” de rénovation des constructions scolaires

Le parc immobilier scolaire de la Polynésie française est vétuste car la majorité des constructions date d'avant 1990 et nécessite une rénovation ou une restructuration. Nos 35 établissements ont besoin de travaux.

A la rentrée 2023, le nouveau bâtiment administratif du collège d'Arue, l'internat du collège d'Atuona, le campus connecté du collège Mataura de l'île de Tubuai seront ouverts. Le plateau sportif du collège de Taiohae de l'île de Nuku Hiva sera entièrement réhabilité.

J'annoncerai à la fin de l'année 2023 une programmation pluriannuelle des travaux dans nos établissements. Toutes les ressources seront mobilisées : les ressources propres du budget de la Polynésie et les programmes financés par l'État, que ce soit au titre de la dotation globale d'investissement (DGI), du fonds exceptionnel d'investissement (FEI), de l'agence nationale de rénovation urbaine (ANRU).

Māuruuru à tous pour votre engagement et sachez que ma porte vous est ouverte.


Ronny TERIIPAIA



Calendrier indicatif des évènements de l'année scolaire 2023-2024

Légende :
 Manifestations
 Concours

Dates indicatives	Manifestations et Concours	1er degré	2nd degré
2023			
du 14 au 18/08	Rentrée en musique	x	x
06/09	Journée polynésienne du sport scolaire (JPSS)		x
27/09	Journée polynésienne du sport scolaire (JPSS)	x	
Du 2 au 6/10	Jeux des Tuamotu Gambier		x
Du 16 au 26/10	Salon du livre « Lire en Polynésie » - Tahiti, Moorea, Rangiroa	x	x
Du 23 au 26/10	Semaine du CP	x	
24 et 25/10	Prix de la Légion d'Honneur : le docteur Rollin aux Marquises		x
26/10	Festival RUGBY (Coupe du monde)	x	x
Octobre-décembre	Journées du Patrimoine au Musée de Tahiti et des îles	x	x
Du 23/10 au 17/11	Marche pour ta Santé (MPS)	x	x
novembre	Matari'i i ni'a	x	x
21/11	Semaine du bien être à l'École	x	x
21/11	Fête de la Science	x	x
Du 28/11 au 02/12	Salon du livre de Raiatea 2023	x	x
06/12	Finale de vitesse va'a		x
07/12	Cross territorial	x	x
2024			
Du 29 au 31/01	Jeux des ISVL (Lycées)		x
Janvier-février	Concours de l'excellence économique		x
Du 05 au 09/02	Jeux des Marquises - Jeux des Australes		x
Du 5 au 10/02	FIFO 2024		x
mi-février	Olympiades de biologie		x
Du 26 au 29/02	Jeux des ISVL (collèges)		x
Février-mars	Semaine de la presse et des médias	x	x
mars	Heiva taure'a		x
08/03	Concours dédié à la lutte contre les violences faites aux femmes et aux filles	x	x
Du 11 au 15/03	Semaine de la maternelle/ Langage oral et écrit : l'imagerie plurilingue des archipels de la Polynésie française	x	
13/03	Presqu'îlienne va'a (collèges)		x
Du 18 au 28/03	Semaine de la Presse et des médias dans l'École	x	x
20/03	Finale Sports Collectifs		x
Du 25 au 28/03	Semaine Olympique et Paralympique (SOP)	x	x
Du 25 au 28/03	Festival polynésien du sport scolaire	x	x
28/03	Cérémonie de Labellisation Génération 2024	x	x
mars-avril-mai	Fāreireira'a Himene tumu	x	x
Du 22 au 27/04	Semaine du numérique	x	x
Du 26 au 27/04	Aimeho (va'a race)		x
30/04	Remise du prix littéraire Natireva	x	
30/04	Gala de danse		x
Fin avril-début mai	Concours "Propulsion verticale"		x
	Concours IGESR/CNRS "La Physique Étonnante pour un grand oral percutant!" dans les académies d'Outremer		x
	Concours "Propulsion horizontale"		x
mai	Matari'i i raro	x	x
mai	La Flamme de l'égalité		x
mai	Concours de poésie des Raromata'i		x
mi-mai	Prix des éco-délégués	x	x
Mai-juin	Olympiades de mathématiques		x
Mai-juin	Trophées NSI		x
Mai-juin	Défi codage et robotique		x
Mai-juin	Défi calcul mental Tata'u Upo'o	x	x
Mai-juin	Rallye Math'a Ara	x	x
Mai-juin	Concours national de la Résistance et de la Déportation (CNRD)		x
15/05	Les Finales d'Athlétisme		x
22/05	35 ^{ème} prix des incorruptibles	x	x
mai	Semaine des classes de défense et de sécurité globale		x
Fin mai	6ème rencontres poétique Henri Hiro		x
Du 03 au 07/06	Semaine des langues – Polynésie française	x	
Du 15/04 au 04/06	"2024 Rencontres"	x	
06/06	Heiva Tama Hoe	x	
08/06	Journée mondiale des océans	x	x
13/06	Parcours de la flamme olympique	x	x
14/06	Labellisation des établissements Génération 2024	x	x
21/06	Journée olympique et Paralympique (JOP)	x	x
Juin	Concours des Olympes de la parole		x